



INSTRUCTION COMMUNE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM M107.03 – SUIVRE LES RÈGLES ET LES PROCÉDURES DE SALUT MILITAIRE

Durée totale :

30 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 2 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer à enseigner cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- indiquer aux cadets les textes du manuel relatifs au présent OCOM; et
- préparer un endroit approprié pour une salle de classe.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Avant la leçon, le cadet doit lire les textes du manuel portant sur la matière connexe à cet OCOM. La matière couvre les origines du salut et l'information supplémentaire concernant les occasions appropriées pour saluer.

APPROCHE

La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une présentation semi-formelle de la matière, durant laquelle les cadets peuvent participer en posant des questions ou en y répondant, et en faisant des commentaires sur la matière. Dans le cas de la présente leçon, cette méthode est la plus efficace, car elle s'harmonise bien avec le niveau taxinomique de la matière et elle est adaptée à l'âge par sa nature participative.

L'activité en petit groupe a été choisie pour permettre une participation maximale dans le processus d'apprentissage. Cette méthode interactive illustre et apporte de la substance à la matière d'une manière concrète.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devrait savoir quand et où saluer.

IMPORTANCE

Les connaissances acquises durant cette leçon s'appliqueront lorsqu'il y aura contact et interaction avec des officiers et des sous-officiers au corps/escadron de cadets et au centre d'instruction d'été des cadets.

Point d'enseignement 1

Expliquer quelles sont les procédures pour adresser la parole aux sous-officiers et aux officiers subordonnés

Durée : 7 min

Méthode : Exposé interactif/Activité

ADRESSER LA PAROLE AUX SOUS-OFFICIERS ET AUX OFFICIERS SUBORDONNÉS

Il est important de saluer de la bonne façon et les bonnes personnes.

Le cadet se tient au garde-à-vous lorsqu'il adresse la parole à un sous-officier ou un officier subordonné. Puisque les sous-officiers et les officiers subordonnés ne sont pas détenteurs d'une commission de la Reine, ils n'ont pas à être salués. Pendant la conversation, le cadet doit adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier et en demeurant au garde-à-vous. Lorsque le cadet a terminé d'adresser la parole au sous-officier ou à l'officier, il doit rompre de lui-même de façon appropriée en se tournant vers la droite.



L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.

ACTIVITÉ

Durée : 3 min

OBJECTIF

Permettre aux cadets de pratiquer les procédures pour adresser la parole aux sous-officiers et aux officiers subordonnés.

RESSOURCES

Zone de jeu de rôles.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et pratiquer ces procédures avec leurs pairs.
- Faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe s'il n'y a pas suffisamment de temps. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle du sous-officier ou de l'officier subordonné.
- Demander aux cadets de pratiquer les procédures pour adresser la parole aux sous-officiers et aux officiers subordonnés, y compris :
 - approcher le sous-officier ou l'officier subordonné en se mettant au garde-à-vous;
 - adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier; et

- rompre.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite des jeux de rôles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Les sous-officiers et les officiers subordonnés de cadet sont-ils détenteurs d'une commission de la Reine?
- Q2. S'ils ne sont pas détenteurs d'une commission, sont-ils salués?
- Q3. Indiquer une action que le cadet doit exécuter lorsqu'il adresse la parole à un sous-officier ou un officier subordonné de cadet.

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Non, ils ne sont pas détenteurs d'une commission.
- R2. Non, ils ne sont pas salués.
- R3. Prendre la position du garde-à-vous, lui adresser la parole en mentionnant son grade et son nom de famille et rompre de façon appropriée.

Point d'enseignement 2

Expliquer quelles sont les procédures pour adresser la parole à un officier commissionné

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif/Activité

ADRESSER LA PAROLE AUX OFFICIERS COMMISSIONNÉS

Les mêmes procédures que celles utilisées pour adresser la parole à un sous-officier ou un officier subordonné doivent être suivies lorsqu'il s'agit d'adresser la parole à un officier commissionné, sauf qu'il faut aussi le saluer.

Le cadet doit demeurer au garde-à-vous après avoir approché l'officier commissionné. Le cadet fera ensuite le salut approprié tel que décrit dans l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Pendant la conversation, le cadet doit adresser la parole à l'officier commissionné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier tout en demeurant au garde-à-vous, à moins d'un ordre contraire donné par l'officier commissionné. Lorsque le cadet a terminé d'adresser la parole à l'officier, il doit encore le saluer et rompre de lui-même de façon appropriée.



L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.

ACTIVITÉ

Durée : 3 min

OBJECTIF

Permettre aux cadets de pratiquer les procédures pour adresser la parole aux officiers commissionnés.

RESSOURCES

Zone de jeu de rôles.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et pratiquer ces procédures avec leurs pairs.
- Faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe s'il n'y a pas suffisamment de temps. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle de l'officier commissionné.
- Demander aux cadets de pratiquer les procédures pour adresser la parole aux officiers commissionnés, y compris :
 - approcher l'officier commissionné en se mettant au garde-à-vous;
 - saluer;
 - adresser la parole à l'officier commissionné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier;
 - saluer avant de rompre; et
 - rompre.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite des jeux de rôles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Êtes-vous tenus de saluer les officiers commissionnés? Pourquoi?
- Q2. Quand l'officier commissionné doit-il être salué?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Oui. Ils détiennent une commission de la Reine.
- R2. Après que l'officier a été approché et avant de rompre.

Point d'enseignement 3**Expliquer quels sont les règlements pour saluer à l'intérieur d'un édifice**

Durée : 9 min

Méthode : Exposé interactif/Activité

SALUER À L'INTÉRIEUR D'UN ÉDIFICE

Les saluts ne sont pas exécutés à l'intérieur des édifices sauf lors d'un rassemblement, pendant les cérémonies ou lorsqu'on entre ou on sort d'un bureau. Cependant, les cadets doivent tourner la tête et offrir une salutation appropriée lorsqu'ils viennent à la rencontre d'un officier dans une aire commune. Il n'est pas obligatoire de porter une coiffure à l'intérieur d'un édifice.

ENTRER DANS UN BUREAU

En entrant dans un bureau, le cadet doit :

- demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte;
- saluer si on porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission; et
- demander poliment la permission d'entrer dans le bureau.

QUITTER UN BUREAU

En quittant un bureau, le cadet doit :

- demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte;
- saluer si on porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission; et
- partir.



L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.



RCAC Level One Handbook, Cadets Canada, 1993

Figure 7-3-1 Entrer et quitter un bureau

ACTIVITÉ

Durée : 5 min

OBJECTIF

Permettre aux cadets de pratiquer les procédures pour entrer et quitter des bureaux.

RESSOURCES

Zone de jeu de rôles.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et pratiquer ces procédures avec leurs pairs.
- Faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe s'il n'y a pas suffisamment de temps. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle de l'occupant du bureau.
- Demander aux cadets de pratiquer les procédures pour entrer et quitter des bureaux, y compris :
 - Entrer :
 - Demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte avant d'entrer.
 - Saluer si on porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission.
 - Demander poliment la permission d'entrer dans le bureau.
 - Quitter :
 - Demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte avant de quitter le bureau.
 - Saluer si on porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission.

- Partir.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite des jeux de rôles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

Q1. Nommez les deux moments ou les deux endroits où des salutations doivent être faites à l'intérieur d'un édifice.

RÉPONSES PRÉVUES

R1. Le terrain de parade, les cérémonies, entrer et quitter les bureaux.

Point d'enseignement 4

Expliquer quelles sont les autres occasions de saluer

Durée : 4 min

Méthode : Exposé interactif

AUTRES OCCASIONS POUR SALUER

Les cadets doivent saluer lors des occasions suivantes :

- Lorsque l'hymne national du Canada ou d'un pays étranger est joué.
- Lorsqu'on reconnaît un officier commissionné qui n'est pas en uniforme.
- Lorsque le drapeau national du Canada est abaissé ou hissé.
- Les cadets doivent saluer la plage arrière en montant à bord ou en débarquant de tout navire canadien de sa Majesté ou de ceux d'un service étranger.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS

Q1. Doit-on saluer un officier commissionné que l'on reconnaît même s'il ne porte pas son uniforme?

Q2. Doit-on saluer lorsque l'hymne national américain est joué?

RÉPONSES PRÉVUES

R1. Oui, on doit le saluer.

R2. Oui, on doit saluer lorsque les hymnes nationaux sont joués.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La confirmation de l'apprentissage de cette leçon est constituée de questions orales.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Il n'y a pas d'évaluation formelle à cet OCOM. Les instructeurs confirmeront la compréhension de la matière lors des soirées d'instruction et lors d'autres activités du corps/escadron de cadets.

OBSERVATIONS FINALES

Les cadets ont appris comment adresser la parole aux sous-officiers et aux officiers subordonnés ainsi qu'aux officiers commissionnés; ils sont aussi appris comment saluer à l'intérieur d'un édifice et quelles sont les autres occasions où il faut saluer. Les connaissances acquises durant cette leçon s'appliqueront lorsqu'il y aura contact et interaction avec des officiers et des sous-officiers au corps/escadron de cadets et au centre d'instruction d'été des cadets.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Défense nationale. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Défense nationale.